

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 14 avril 2008, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. André Bourke, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseiller
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
Mme Marlyne Muise Gélinas, conseillère

Est absent :

M. Michel Brodeur, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire monsieur André Garant. La secrétaire trésorière, directrice générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

Les avis de convocation à la séance spéciale ont été régulièrement transmis à tous les membres du conseil incluant le conseiller absent et ce, dans le délai prévu par la loi.

Cette séance est convoquée par monsieur André Garant, maire, pour les fins suivantes :

- 1- Avis de motion Règlement d'emprunt voirie
- 2- Avis de motion Modification Règlement de zonage
- 3- Engagement de 2 pompiers volontaires
- 4- Evaluation en ligne PG Govern
- 5- Installation septique 300 chemin du Grand Lac Long

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Monsieur Robert Hamel donne un avis de motion de la présentation lors d'une séance de conseil d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de voirie situés sur l'avenue Principale et rue du Domaine-Samson.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT MODIFICATION DE ZONAGE

Madame Marlyne Muise Gélinas donne un avis de motion pour la présentation d'un règlement modifiant le règlement de zonage 99-011 pour les zones 148 et 149.

RÉS. 2008-04-93 ENGAGEMENT 2 POMPIERS VOLONTAIRES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur André Bourke, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal, sur recommandation du directeur du service incendie, procède à l'engagement de deux nouveaux pompiers volontaires:

- Monsieur Jean-Philippe Morse
- Monsieur Dominic Demers

Adoptée

EVALUATION EN LIGNE PG GOVERN

Monsieur le maire donne l'information à l'effet qu'il y a eu discussion avec le directeur de PG Govern.

L'entente possible porte sur les points suivants :

1. La municipalité paie 3 931,00 \$ incluant les taxes pour l'acquisition du logiciel, formation et frais inhérents etc. La municipalité garde donc le service.
2. Quant aux coûts d'entretien annuel aucune charge ne sera payée avant qu'il y ait huit municipalités de la MRC ayant acquis ce logiciel.
3. Les redevances normalement payées à la municipalité le seront dès que quatre municipalités de la MRC de Maskinongé auront adhéré au service d'évaluation en ligne.

La résolution sera adoptée suite à la réception de l'entente écrite de PG Govern.

INSTALLATION SEPTIQUE 300, CHEMIN DU GRAND LAC LONG

- Monsieur le maire donne quelques informations concernant l'installation septique du 300, chemin du Grand Lac Long.

RÉS. 2008-04-94 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 20H10.

Adoptée

Micheline Allard
Sec.-très. dir.-générale

André Garant, maire